



# ESPACE-TEST POUSS&BIO

Verneuil-sur-Vienne

Un outil dédié à l'installation  
de maraichers sur le  
territoire

Participe aux objectifs du  
PAT – Projet Alimentaire  
Territorial de Limoges  
Métropole

Soutenu financièrement par  
la Région Nouvelle-Aquitaine

# L'ESPACE-TEST



# POLE MARAICHAGE DE VERNEUIL-SUR-VIENNE

Inauguré en 2019

Site d'environ 15ha

5ha dédiés à  
l'espace-test

3 emplacements

6 maraichers-  
couvés accueillis  
depuis sa création



# L'ESPACE-TEST

Une pépinière  
d'entreprises

- Des outils de production mis à disposition

Une couveuse  
d'entreprises

- Un cadre juridique et administratif sécurisé

Des guides à  
l'installation

- Un accompagnement par les partenaires du PAT dans la construction de son projet



## Convention de mise à disposition de moyens de production

Pour chaque porteur de projet

- Foncier : 1 ha de terre agricole + 500 m<sup>2</sup> de serre
- Equipements : système d'irrigation serre, bungalow individuel, toilettes sèches
- Eau : 1 000m<sup>3</sup> d'eau /an + une cuve d'eau de pluie (30 000L)



# PÉPINIÈRE

## Convention de mise à disposition de moyens de production

### Les équipements mutualisés :

#### Matériel agricole :

Tracteur - Cultivateur - Rotovator /  
fraise - Vibroculteur - Bineuse-  
butteuse - Broyeur d'entretien -  
Distributeur d'engrais - Planteuse -  
Arracheuse à tapis - Benne portée -  
Pulvérisateur à dos motorisé -  
Semoir maraîcher manuel

Un espace de stockage froid :  
container de 40 pieds

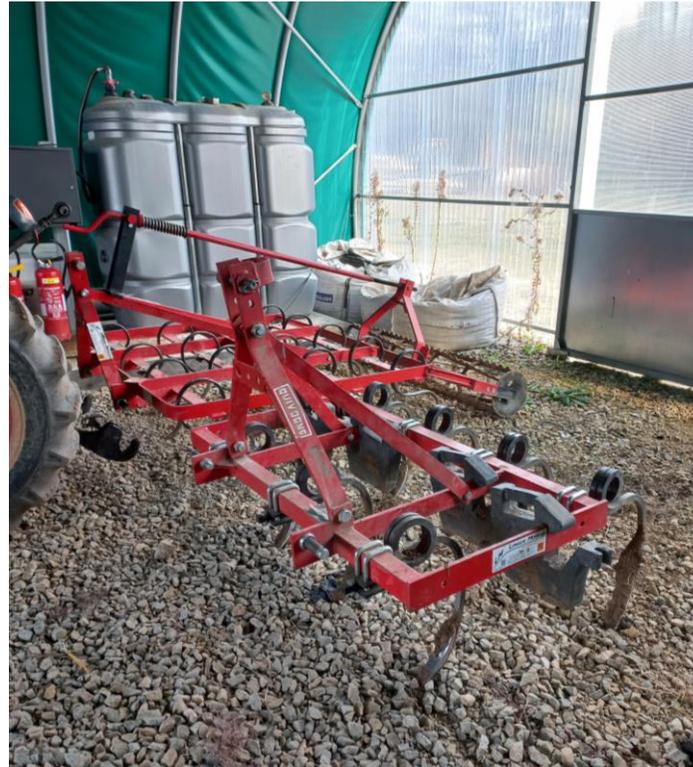
Un bungalow bureau



## Convention de mise à disposition de moyens de production

### Tarifification au maraicher-couvé :

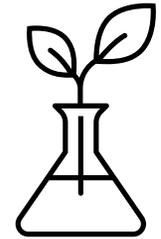
- Forfait semestriel progressif
  - Année 1 : 122 €
  - Année 2 : 406 €
  - Année 3 : 650 €
- Location du tracteur et outils de travail du sol
  - Année 1 : 3,03 €/h
  - Année 2 : 5,05 €/h
  - Année 3 : 8,08 €/h



# COUVEUSE D'ENTREPRISES

## Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)

Expérimentation et test d'activité en conditions réelle dans un cadre juridique et administratif sécurisé



Le CAPE se matérialise :

- Par un contrat bipartite entre la couveuse (BGE) et le porteur de projet (maraicher)
- **1 an renouvelable jusqu'à maximum 3 ans**

Tarification au porteur de projet

- 20 € / mois
- 6% du chiffre d'affaires

Le CAPE se concrétise par :

- La **mise à disposition d'un n° SIRET**
- D'une affiliation sociale
- D'une assurance responsabilité civile professionnelle
- D'un compte bancaire

Ouvert à tous les porteurs de projet mais **non cumulable avec un statut d'entrepreneur**

Permet le maintien des droits



# ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Mise à disposition d'un logiciel de comptabilité gestion  
L'accès au formation & ateliers entre couvés



Conseils individuels et accès aux formations  
Tutorat par un maraicher du territoire possible  
Mise en réseau via le collectif « maraichage 87 »



Appui par un conseiller maraichage  
Appui par un conseiller circuit court  
L'accès aux formations et ateliers





Tu cherches  
**un bon**

**plant ?**

**APPEL À CANDIDATURES**

**RÉALISE TON PROJET DE MARAÎCHAGE**

**EN INTÉGRANT L'ESPACE-TEST**

**POUSS&BIO !**

# UN APPEL À CANDIDATURES OUVERT

Présentation du maraicher et de son projet :

- un CV
- une lettre de motivation

Jury de recrutement : un temps privilégié pour échanger sur l'espace-test et le projet du candidat

Contact :

[Pauline.desbuisson@limoges-metropole.fr](mailto:Pauline.desbuisson@limoges-metropole.fr)

05 19 39 20 08 / 06 59 70 49 44





LIMOGES MÉTROPOLE  
INNOVATION  
TOURISME  
FILIÈRES DURABLES

19 rue Bernard Palissy - CS 10 001  
87 031 LIMOGES CEDEX 1

05 55 45 79 00

Pauline.desbuisson@limoges-metropole.fr

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

